



CAP Locale n°2 du 13/07/2016 Compte rendu

Comme lors de la CAPL des A, les élu-es CGT Finances Publiques ont interpellé Mme ROGER, Présidente de la CAPL n°2, au sujet de la disparition du mouvement complémentaire à compter du 1er mars 2017. Cette dernière a confirmé l'application en Loire-Atlantique des directives nationales.

Les chiffres clés du mouvement local B

117 fiches de vœux déposées : 34 ont obtenu leur premier souhait (V1), 9 le V2, 8 le V3, 2 le V4, 2 le V5, 1 le V6 et 1 le V7, et 3 affectations d'office pour respecter l'affectation nationale « mission/structure » .

30 départs dont 14 vers l'extérieur / 79 arrivées dont 45 de l'extérieur

32 départs en retraite pris en compte jusqu'au 28/02/2017.

23 ALD

9 détachements pour l'instant...

6 promotions.

A l'issue de la CAPL , après affectation des ALD et des EDR, il reste 17,8 postes vacants, soit un taux global de couverture de 97,37 %.

La situation est encore plus dramatique au niveau du cadre C, avec un taux de couverture de 92,17 % et 38,9 vacances de poste .

En détaillant par service, ce mouvement fait une nouvelle fois apparaître des **taux de couverture disparates** allant de 120 % à 76 %.

Aux vacances de postes, la Direction répond par l'affectation de A et A+.

Lors de la CAPL, l'administration nous a communiqué les ALD C et a annoncé que comme en 2015, les lauréats du concours C en liste complémentaire sont appelés (400 agents en 2016).

La CGT Finances Publiques déplore que certains seront, eux, affectés hors région parisienne au détriment de ceux figurant sur la liste principale.

Malgré la recherche d'un équilibre par la Direction entre les vœux des agents et l'intérêt des services, les suppressions d'emploi aggravent toujours plus les conditions de travail des agents.

Les cyclistes le confirmeront : rien ne sert de mettre trop de rustines sur un pneu quand on roule déjà sur la jante.

Vote : **POUR** : FO et l'Administration **CONTRE** : CGT SOLIDAIRE CFDT

Cécile, François, Marielle et Patrice